

Feuilleton du PETARD.

Une Soirée Bourgeoise

DANS LA RUE PAYETTE

PAR CHICOT

— Nanette, avez-vous apprêté ce qui se sert avec le thé, » demande M. Lupot à sa domestique : les gâteaux, la brioche ? — Oui, monsieur, tout est prêt, tout est coupé..... — Il y a encore autre chose que je vous ai expliqué ; des sandwich..... Des cent suisses, monsieur ? — Des sandwich ; c'est une petite friandise anglaise..... des tartines de pain coupées minces avec du beurre dessus et du jambon dans le milieu... — Ah ! mon Dieu, monsieur, j'ai oublié ce ragoût-là.—Eh ! vite, Nanette, faites-en sur-le-champ, pendant que ma fille va servir le thé et la brioche ; vous en apporterez ensuite sur un plateau.

La vieille servante court dans sa cuisine en maudissant la friandise anglaise, et se hâte de couper des tartines de pain et de les couvrir de beurre ! mais n'ayant pas pensé à acheter du jambon, Nanette cherche dans sa tête comment elle pourrait le remplacer, et tout en cherchant, elle aperçoit un gros morceau de bœuf froid qui est resté du diner, et elle se dit : « Pardieu, je vais leur conper des tranches de bouilli et leur mettre ça dans la tartine ; ça sera encore ben assez bon pour eux : avec beaucoup de sel-dessus, ils prendront ça pour du jambon. Avec leur friandise anglaise ils me font tourner la tête. »

La servante se hâte de mettre son idée à exécution ; puis elle entre dans le salon avec un plateau couvert des sandwichs de son invention, et elle en présente à la société en disant : « Qui est-ce qui veut des cent choses ? Tout le monde prend de ce que l'on a mis à la mode avec le thé ; mais bientôt un murmure général éclate dans l'assemblée ; les dames jettent leurs tartines au feu ; les hommes les posent sur les meubles, et chacun s'écrie : « Que diable neus fait-on manger là ! c'est détestable !..... ça ne peut pas s'avaler.—Je crois, Dieu me pardonne, que c'est son pot-

au-feu dont ce brave homme veut nous régaler. — C'est une attrape que cette soirée. Et le thé qui sent la fumée.....—Et tous les petits gâteaux qui ont l'air d'avoir été déjà entamés !... Je crois qu'on veut nous empoisonner, »

M. Lupot est au désespoir : « il cherche sa servante, qui s'est cachée dans sa cuisine ; il n'est occupé qu'à ramasser et enlever les restans de tartines. Madame Lupot ne dit rien, mais elle est de fort mauvaise humeur, car elle a mis un chapeau neuf qu'elle croyait que l'on trouverait charmant, et une jeune dame est venue lui dire : Ah ! madame que vous êtes mal coiffée !..... mais votre chapeau est de l'ancien régime..... on ne porte plus de ces formes là.—Cependant, madame, je l'ai acheté rue St. Paul, il n'y a pas deux jours.—Eh ! madame, est-ce donc dans ce quartier qu'on trouve les dernières modes ?..... Allez chez Mme Gingras, rue St. Joseph, c'est là que vous trouverez des chapeaux délicieux..... des modes nouvelles et de bon goût..... mais de grâce, madame, ne remettez plus ce chapeau là ; il vous donne cent ans. »

« C'est bien la peine de se fatiguer à recevoir du monde pour entendre de pareils compliments, se dit madame Lupot, tandis que son mari fait la chasse aux tartins. »

Le petit conrteau aux besicles, qui ne conçoit pas que l'on puisse demeurer rue Payette ne veut cependant point y être venu pour rien ; il s'est assis dans un fauteuil qu'il a plaé au milieu du salon, et il avertit la société qu'il va réciter des vers de sa composition. La société ne semble pas enchantée de l'avertissement, mais elle se range en cercle pour écouter le poète. Celui-ci tousse, crache, se mouche, prend du tabac, éternue, fait lever les quinquets, fermer les portes, demande de l'eau sucrée, et passe sa main sur son crâne genou. Après avoir fait ce manège pendant quelques minutes, l'homme de lettres commence enfin. Il récite ses vers d'une voix glapissante ; il n'y a que peu de temps qu'il parle, et déjà un fort joli petit tableau d'excommunication, de loup garoux et de bêtes à grand'queue, a été chatouiller les oreilles de la société, lorsqu'un bruit inattendu part de la salle à manger. C'est

le petit Hubert, qui, en voulant atteindre à un baba placé sur une pile d'assiettes, a fait tomber sur lui les assiettes et le gâteau. M. Lupot court pour connaître la cause des cris de son fils ; la société suit le père de famille, n'étant pas fâchée de trouver une occasion de ne plus entendre le poète ; et celui-ci, resté sans auditeurs, se lève furibond, prend son chapeau et sort du salon en s'écriant : « Aussi, comment ai-je pu avoir la faiblesse de consentir à dire des vers dans la rue Payette ? » On ramène le petit Hubert, qui pleure parce que deux assiettes se sont brisées sur son nez, et comme on ne fait plus ni musique ni poésie, on se met à jouer, parce qu'il faut bien faire quelque chose. On établit une table de bouillotte et une autre d'écarté. A l'écarté on appelle M. Lupot ; il faut qu'il parie lorsqu'il manque de l'argent d'un côté ; mais M. Lupot, qui n'a jamais joué plus de dix sous à la fois, demeure tout stupéfait quand on lui dit : « Il manque quinze francs de votre côté..... —Quinze francs !..... Qu'est ce que cela veut dire ? » murmura l'honnête Lupot en regardant les joueurs.— « Cela veut dire qu'il faut que vous fassiez quinze francs de côté là..... c'est toujours au maître de la maison à tenir le jeu quand il n'est pas fait. »

M. Lupot n'ose pas refuser ; il met ses quinze francs, et les perd. Le coup suivant, il en manque vingt ; enfin en une demi heure, le ci devant papetier pert quatre vingt dix francs. Les yeux lui sortent de la tête, il ne sait plus où il en est, et pour augmenter son désespoir, les parieurs du côté gagnant, en prenant leur argent renversent et brisent une des carcelles que M. Lupot a empruntées pour mieux éclairer sa compagnie.

Enfin l'heure de se retirer est venue, tout ce beau monde s'en va sans même dire adieu aux maîtres de la maison, qui se sont donné tant de mal pour les recevoir. La famille Lupot reste seule ; madame accablée de fatigue et piquée de ce qu'on l'a trouvée mal coiffée ; Célanire les larmes dans les yeux, parce qu'on s'est moqué de son chant et de ses dessins ; Hubert pâle et malade, parce qu'il a beaucoup trop mangé de gâteaux ; M. Lupot l'air consterné et se disant : « J'ai perdu quatre vingt dix francs : »

la vieille servante ramassant encore des débris de tartines, en murmurant : « Faites leur donc des friandises anglaises pour qu'ils les jettent dans tous les coins. »

« C'est fini !..... je ne donnerai plus de grandes soirées, dit enfin M. Lupot ; je commence à croire que c'est une sottise de vouloir sortir de sa sphère. Quand on médit les uns des autres entre gens de la même classe, cela fait rire ; on s'en amuse ; mais quand on se frotte à des gens au dessus de soi, leur moquerie blesse, et cela n'amuse plus. »

FIN.

Combien y a-t-il de sacrements ? demandant, l'autre jour un bon curé à un enfant.

—Mais, monsieur le curé, il y en a plus.

—Comment ça ? répliqua le prêtre.

—N'avez-vous pas dit, l'autre jour, que vous portiez les derniers à ma grand'mère ?

Voilà un enfant à qui il faudra mettre les points sur les i

**

En police correctionnelle :

Le président : Vous n'avez pas de moyens d'existence ?..

L'accusé, tirant un hareng de sa poche :

—Eh ! bien, et ça ?

Profonde stupéfaction du tribunal.

**

Empruntée au feuilleton de l'Union Médicale, l'arrêté municipal ci-dessous certifié authentique.

Article premier.—Les cafetiers et cabaretiers qui donneront à boire le dimanche sont prévenus qu'on leur dressera procès-verbal pendant les offices de la messe, qu'il est défendu d'y aller.

Article deuxième.—Dimanche à l'issue des vêpres il sera procédé au plus haut offrant et dernier enchérisseur à l'adjudication des boues du village, en présence du président qu'on devra racler proprement, assisté de deux membres de la municipalité, provenant des égouts du village.

Article 3.—Les susdits articles regardent les habitants des deux sexes qui devront être exécutés.

**

Les factures des modistes forment l'impôt que l'homme paie à la beauté de la femme.